N° 12 - AOÛT 2020

P. 8
À VOTRE SERVICE !
Un nouveau conseil municipal

P. 12
DOSSIER
Vendays-Montalivet, pour que la vie continue...

Vendays-Montalivet
MAGAZINE

VENDAYS MONTALIVET

- MAGAZINE MUNICIPAL -

WWW.VENDAYS-MONTALIVET.FR

SOMMAIRE

2 Retour en images
3 Édito
4 Brèves
7 Info/Intox
8 À votre service
10 Retour sur...

12-15
DOSSIER
Vendays-Montalivet : pour que **la vie continue...**

16 La vie des assos
18 Tribune libre
19 État civil
20 Nouveauté ÉcoMégot

Magazine municipal de Vendays-Montalivet
N°12 - **Août 2020**
Tirage 3 000 exemplaires

Imprimé sur papier CONDAT Silk (papier produit à Le Lardin-Saint-Lazare - Dordogne) certifié PEFC - Couverture : 135 gr / Intérieur : 115 gr. Encres 100 % végétales et sans utilisation de séchages UV.

Directeur de la publication : Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

Rédacteur en chef : Laurent Barthélémy

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Tony Trijoulet

Photographe : Laurent Wangermez

Conception et réalisation : Ka2 communication

Impression : Imprimerie Ménard

RETOUR EN IMAGES

1 Travaux de la 8ème tranche 2 Travaux pour l'installation de la fibre
3 Cérémonie du 18 juin 4 Plage de Vendays-Montalivet

3 QUESTIONS À PIERRE BOURNEL

« Nous débutons ce nouveau mandat avec une détermination sans faille »

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

1 Comment avez-vous vécu ces élections ?

Je tiens tout d'abord à remercier tous les habitants de la commune qui ont accompli leur devoir et sont venus voter. Bien sûr, la mobilisation aurait été beaucoup plus importante sans l'impact de la crise sanitaire que nous traversons encore aujourd'hui. Mais je note que sur notre commune, la participation citoyenne lors des élections municipales est de 14 % au-dessus de la moyenne nationale. Vous avez été 68 % à voter pour la liste «Ensemble continuons», et à ainsi reconnaître le travail accompli sur la commune pendant ces six dernières années. Ce résultat légitime également notre projet, pour lequel nous avons durement travaillé avec vous. Je suis fier de la campagne que mon équipe a mené, une campagne sereine, s'appuyant uniquement sur des propositions réalistes et sans débordements. Sachez que je serai le Maire de tous les habitants, et que mon équipe et moi-même n'aurons qu'une seule volonté : être au service de l'intérêt général.

2 En cette période de crise sanitaire comment abordez-vous le début du nouveau mandat ?

De la même manière que nous l'avons terminé : avec une détermination sans faille !
Alors que la commune était confinée, nous avons fait confectionner et distribué des masques avec les bénévoles qui ont fait un formidable travail. La mairie a pris soin des personnes seules et fragiles, maintenu le marché, mis en place la rue piétonne, préparé le retour des enfants en classe et œuvré pour que les plages soient accessibles en dynamique, puis normalement. À l'heure où je réponds à vos questions, la situation est encore très compliquée. Nous avons voté le budget en tenant compte des incertitudes liées à la crise sanitaire. Je regrette que, pendant les trois mois du confinement, l'opposition n'ait donné aucun signe de vie, et ne soit revenue, début juillet, que pour voter en bloc et sans nuance contre tous les budgets. Ils s'opposent ainsi de fait à toutes les actions proposées, puisqu'ils en refusent le financement (subventions allouées aux associations, investissements prévus pour continuer à faire avancer Vendays-Montalivet...). Je trouve cette attitude d'opposition systématique peu constructive. Je leur ai pourtant offert la possibilité d'intégrer les commissions, alors même que le résultat des élections ne leur donnait aucun poste.

3 Comment se déroule la saison estivale ?

Ce n'est un secret pour personne : nous ne vivons pas une saison estivale habituelle. Tout ce pour quoi nous avons œuvré ces dernières années pour le bien-vivre ensemble : les animations de rue, les soirées festives, les manifestations culturelles et associatives... se retrouvent forcément impactées par la nécessité de maintenir les mesures sanitaires.
Nous avions pourtant préparé cette saison comme si tout allait continuer normalement : la plage a été reconstituée et reprofilée, la rue piétonne est ouverte et les animations de rue étaient prêtes... Cependant, si la saison se poursuit sur la lancée du mois de Juillet, elle sera correcte, à défaut d'être extraordinaire.

Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances. Prenez soin des vous et des vôtres. Protégeons nous les uns les autres.

Monta Car Old School : rendez-vous en septembre

Il réunit de plus en plus de monde à chaque nouvelle édition. Le Monta Car Old School, organisé par l'association du même nom, est devenu un des événements emblématiques de Vendays-Montalivet. Avis aux amateurs de belles mécaniques : si le rendez-vous n'a pas pu se tenir au mois de mai cette année, l'association et la municipalité sont sur le pont pour l'organiser le week-end du 12 septembre ! Elles gardent espoir et espèrent être en possibilité de réaliser cette belle manifestation. Toutefois, aucun risque ne sera pris, l'événement n'aura lieu que si l'évolution de la crise sanitaire le permet.

Plus d'infos dans la rubrique « La vie des assos ».

Une nouvelle classe à la rentrée

La municipalité a répondu favorablement à la demande de l'éducation nationale pour la création d'une nouvelle classe dans l'école publique de Vendays-Montalivet dès la rentrée de septembre, afin de faire face à l'augmentation des effectifs. Si le local existe déjà, les services techniques de la Ville y font des travaux ce mois de juillet afin de l'aménager, le rendre accueillant et confortable pour les élèves et leur enseignant. Par ailleurs, la municipalité va également investir dans du mobilier scolaire : tableaux, chaises et bureaux, pour équiper cette nouvelle classe. Un poste d'enseignant a déjà été créé.

Le camping de l'Océan : une entrée toute neuve

Idéalement situé au cœur de la pinède, à 500 mètres de la plage, de l'avenue piétonne et du marché, le camping municipal de l'Océan dispose actuellement de 161 emplacements (caravane, tente, mobile-home et camping-car). La municipalité vient d'y réaliser des travaux importants. Désormais, les campeurs disposent d'une nouvelle entrée équipée d'une barrière à détection de plaques minéralogiques pour circuler plus librement, tout en sécurisant davantage les allées et venues au sein du camping. Grâce au travail des services techniques, et avec le renfort de deux intervenants extérieurs, l'ancienne bâtisse du gardien de la colonie Joinville-le-Pont a été rénovée, pour devenir l'accueil au camping municipal. Toutes les commodités nécessaires y ont été aménagées. Les services techniques ont également créé un parking de grande capacité à l'entrée. D'autres améliorations sont à venir dès la fin de la saison. Comme chaque année le camping accueille les vacanciers, mais aussi une vingtaine de saisonniers et des gendarmes venus en renfort.

Pour sécuriser la quantité et la qualité de l'eau

Pour que les habitants puissent bénéficier d'une meilleure qualité de l'eau sur la commune, la municipalité a lancé un forage en face du camping de l'Atlantic Club Montalivet. Les travaux réalisés par la société Forages Massé vont durer trois mois. L'ancien forage du Pont de la Brède sera fermé.

La fibre gagne du terrain !

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent sur le secteur de Montalivet. Si à Vendays, de nombreuses habitations sont d'ores et déjà connectées, une nouvelle tranche de connexion à la fibre aura lieu d'ici la fin de l'année.

Pour savoir si vous y avez accès, rendez-vous sur girondehautmega.fr

30 000 m³ de sable sur les plages

Soucieuses de préparer au mieux la saison estivale malgré le contexte incertain, la Communauté de Commune Médoc Atlantique et la municipalité ont fait réaliser les travaux pour ré-ensabler les plages, entre les mois de mai et juin dernier. Cette année, la plage avait été fortement abîmée par les tempêtes de l'hiver et les grosses marées : 30 000 m³ de sable ont été nécessaires pour la remettre en tourisme.

Nouvelle piste cyclable au Front de Mer

Le Conseil Départemental a aménagé une piste cyclable entre Euronat et l'Esplanade des chars à voile à Vendays-Montalivet, qui s'étend également sur les communes de Vensac et Grayan. L'aménagement choisit par le département est une Chaussée à Voie Centre Banalisée (CVCB). Les véhicules motorisés circulent ainsi sur une voie centrale bidirectionnelle, et les cyclistes à l'intérieur des bandes de rives. Le croisement entre deux voitures sur la voie centrale étant impossible, ces dernières doivent emprunter les rives cyclables, en vérifiant auparavant l'absence de cycliste.

« Les Pins de l'Océan » : 45 terrains viabilisés

Afin de répondre à une demande croissante, la municipalité a créé la 8ème tranche du lotissement « Les Pins de l'Océan ». Les travaux de cette 8ème tranche ont été entièrement financés par l'excédent 2019. 45 terrains viabilisés supplémentaires ont été mis à la vente et les recettes de ces ventes seront utilisées pour les investissements prévus entre 2021 et 2023. Des petits terrains plus facilement accessibles ont été prévus, permettant ainsi à de jeunes résidents de rester sur la commune. Les acquéreurs ont commencé à signer les sous seings privés et les premiers permis de construire ont été accordés. Les constructions vont commencer dès cet été.

Réseaux électriques : ma commune plus durable

De mars à juin dernier, la Ville a continué son programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux électriques. Les réseaux d'adduction de l'électricité, de l'éclairage publique et des réseaux téléphoniques et internet sur l'avenue de l'Europe ont été enfouis. Les poteaux seront enlevés après l'été. Ces travaux permettent de sécuriser le secteur lors des forts coups de vent et de supprimer la pollution visuelle. Ils participent ainsi à l'embellissement de la commune. Également, lors de la pose de nouveaux lampadaires, la municipalité a fait le choix d'installer des lampes LED, garantissant des économies d'énergies conséquentes et s'inscrivant dans une démarche plus durable.

Une nouvelle formation qualifiante

Cette année encore, la Ville poursuit son programme de déploiement des formations afin de les localiser au plus près des bassins d'emploi. En partenariat avec l'organisme Batipro, la municipalité a permis l'arrivée de la formation qualifiante « CQP Ouvrier qualifié de maintenance Hôtellerie de Plein Air » qui permettra à 12 personnes de retrouver le chemin de l'emploi. La formation se déroule jusqu'à la fin du mois de juillet dans la salle Sirougnet et le terrain de l'ancienne colonie de la Fédération des œuvres laïques.

Inscriptions scolaires

Les démarches d'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2020 concernent :

- Les enfants nés en 2017 (pour la Petite Section) et 2018 – du 01/01 au 31/08 (pour la Toute Petite Section) qui feront leur entrée en maternelle
- Les enfants nés en 2014 qui entreront en CP : vérification du vaccin DTP, rappel à jour obligatoirement
- Les nouveaux arrivants sur la commune

Votre enfant entre en toute petite section ou petite section à la rentrée 2020 et vous n'avez pas encore effectué l'inscription. Le service des affaires scolaires vous propose de procéder aux inscriptions via les formulaires à télécharger sur le site de la mairie : www.vendays-montalivet.fr (Accueil > *Jeunesse > Scolarité / Inscription > Les écoles > Ecole publique)*

Une fois complétés, tous les dossiers d'inscription maternelle et élémentaire accompagnés de l'ensemble des documents demandés que vous aurez scannés doivent être retournés par mail à l'adresse suivante : servicejeunesse@vendays-montalivet.fr.

Les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire de Vendays-Montalivet voient le renouvellement de leur inscription se faire automatiquement.

Les familles qui ne sont pas équipées pour transmettre les dossiers d'inscription scolaire par mail devront se présenter à la médiathèque.

Opération de dépistage COVID-19

Cet été, la commune de Vendays-Montalivet accueille un centre de dépistage COVID-19, à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Entièrement gratuits, ces dépistages ont pour but de faciliter l'accès aux tests, et de casser les chaînes de transmissions du virus dans les lieux de séjours touristiques.

Quand la commune obtient gain de cause

La commune avait constaté une malfaçon dans le système de chauffage du restaurant scolaire et a fait un recours contre le concepteur et le responsable des travaux. Elle a ainsi obtenu une somme de 123 679 €, aussitôt réinvestie pour la réparation du chauffage.

Mission Locale du Médoc

La Mission Locale du Médoc accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans, déscolarisés, vers l'emploi ou la formation.

Logement, santé, mobilité, problèmes financiers... peuvent être de vrais freins pour trouver un travail. La Mission locale aide également les jeunes en construisant avec eux un parcours vers l'autonomie.

2019 en chiffres

17
Lieux d'accueil sur le territoire Médoc

1 453
Jeunes **accompagnés**

703
Jeunes ont décroché **un emploi**

71
Jeunes sont entrés **en alternance**

182
Jeunes ont bénéficié d'u**ne formation**

392
Jeunes ont fait une **immersion en entreprise**

Les excédents des budgets annexes peuvent intégrer le budget principal

INFO

Contrairement à ce qu'on a pu lire et entendre ces derniers mois, les excédents des budgets annexes ont pour vocation de réintégrer le budget principal. C'est d'ailleurs ce que la commune fait depuis 1995, avec les budgets lotissement et forêt. Ceci a été validé par les services de l'Etat, cette année encore.

L'ensemble des animations de la commune est annulé

INFO

C'est la mort dans l'âme que, contraint par la situation sanitaire actuelle, la municipalité a dû annuler l'intégralité des animations de rue, ainsi que l'ensemble des manifestations sportives et associatives cet été. La programmation estivale, qui chaque année, participe au bien vivre de notre commune, n'a malheureusement pas pu voir le jour.

La 8ème tranche est un succès

INFO

Début mai, la tranche 8 a fait l'objet d'un engouement exceptionnel qui a amené à ce que les 45 lots soient réservés. Une liste d'attente reste même à l'affût de tout désistement.

Les travaux de la salle des fêtes sont abandonnés :

INTOX

Certes interrompus par la crise sanitaire, les travaux ont été mis en suspend. Ils ont toutefois repris dès le mois de juillet et reprendront leur rythme de croisière à compter de septembre.

La mairie a modifié le règlement des jardins partagés :

INTOX

Tenue de mettre en conformité la convention entre la mairie et l'association AJAFAR, la municipalité n'a fait que reprendre le règlement qui existait. Malgré quelques faiseurs de trouble, la réunion avec les responsables de l'association AJAFAR a parfaitement clarifié la situation en bonne intelligence.

Lors des élections du 15 mars 2020 à Vendays-Montalivet marquées par la situation exceptionnelle due au COVID-19, les habitants ont souhaité apporter dès le premier tour, un soutien clair et sans appel à la liste conduite par Pierre Bournel. Le 23 mai, le conseil municipal mettait en place le premier édile et ses adjoints pour le nouveau mandat.

Vos Élus

Résultats des élections municipales 2020

Lors des élections municipales 2020 à Vendays-Montalivet, la liste de Pierre Bournel a remporté 16 sièges sur 19, grâce à 67,99 % des suffrages exprimés.

Au terme du premier tour, et en plein confinement dû au COVID, la part de votants s'élève à 58,67 % des inscrits sur la commune (contre 79,34 % en 2014), soit 14 % au dessus de la moyenne nationale. On relève 0,95 % de votes blancs et 1,39 % de votes nuls.

Nombre d'inscrits : 2 323

Résultat des élections municipales

Liste de Pierre Bournel
905 voix
67,99 %

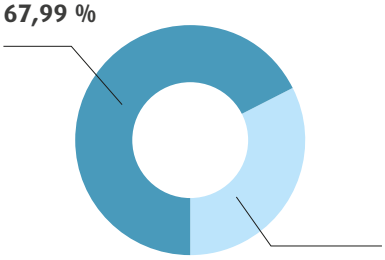

Liste de Julien Dassé
426 voix
32,01 %

Taux de participation

58,67 %
(1 363 inscrits)

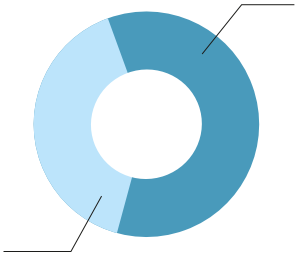

41,33 %
(960 inscrits)

Taux de participation
Taux d'abstention

Répartition des sièges au conseil municipal :

- Grâce à son score de 67,99 %, **Pierre Bournel** et sa liste sont majoritaires et remportent ainsi **16 sièges, dès le premier tour.**
- La liste de Julien Dassé a obtenu 3 sièges.

Répartition des sièges à la Communauté de Communes

- 3 sièges pour la liste conduite par Pierre Bournel.
- Aucun siège pour la liste conduite par Julien Dassé.

Les adjoints

Jean-Antoine TRIJOULET
Premier adjoint délégué à la gestion de la station balnéaire, aux finances et aux ressources humaines

Valérie DA COSTA OLIVEIRA
Deuxième adjoint déléguée à l'urbanisme et au camping municipal

Les conseillers délégués

Bruno SIROUGNET
Délégué à la vie associative

Jean-Paul PION
Délégué à la police municipale et police rurale

Véronique BRUN
Déléguée à la culture

Marie AMOUROUX
Déléguée au développement durable et à la forêt

Irène DZALIAN
Déléguée aux affaires sociales

Pierre BOURNEL
Maire de Vendays-Montalivet

Le maire : élu par le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 23 mai à la mairie. C'est à l'issue de cette séance que Pierre Bournel a été officiellement élu Maire de Vendays-Montalivet par 16 voix contre 3. Aussitôt après, le conseil a procédé à l'élection des 5 adjoints délégués, chargés d'assumer des fonctions spécifiques (tourisme, finances, urbanisme, gestion du camping, sécurité, etc) et de suppléer le Maire dans l'accomplissement de ses différentes missions.

Jean CARME
Troisième adjoint délégué à la sécurité générale

Françoise PAPILLON
Quatrième adjoint déléguée aux affaires sociales et sanitaires (CCAS)

Laurent BARTHELEMY
Cinquième adjoint délégué à l'eau et l'assainissement et aux marchés publics

Chloé PEYRUSE
Déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et au développement durable

Jean-Marie BERTET
Délégué au sport et aux associations sportives

Les conseillers municipaux de la majorité

Michel FABRE
Associations extérieures et cérémonies

Christèle DA SILVA

Sophie BOUCHEZ

Les conseillers municipaux de l'opposition

Julien DASSÉ

Cécile GUESDON

Marie-Noëlle BAHAIN
Remplaçante de M. Prat, démissionnaire

Zoom : Vendays-Montalivet au sein de l'intercommunalité

Vendays-Montalivet fait partie de la Communauté de communes Médoc Atlantique, aux côtés des communes de Soulac, Carcans, Grayan-et-l'Hôpital, Hourtin, Jau-Dignac-et-Loirac, Lacanau, Naujac sur Mer, Queyrac, Saint Vivien de Médoc, Talais, Valeyrac, Vensac, Le Verdon sur Mer. Les communes coopèrent au sein de Communautés de communes pour agir plus efficacement et à plus grande échelle. Elles peuvent ainsi proposer davantage de services à la population, dans divers domaines comme la petite enfance, la jeunesse, l'habitat, les actions sociales, la mobilité, le transport et la surveillance des plages.

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Depuis 2014, les citoyens prennent part directement à l'élection de leurs conseillers communautaires qui autrefois étaient désignés par les élus municipaux. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux et selon le même mode de scrutin. Ces hommes et ces femmes (à part égale) représentent les intérêts des Vendaysins au sein de l'intercommunalité : ils votent pour ou contre les projets proposés lors du conseil communautaire.

Vos conseillers communautaires :

- Tony Trijoulet - Vice Président
- Valérie Oliveira
- Jean-Marie Bertet

Un budget **réaliste**

Voté en juillet, le premier budget de la nouvelle équipe municipale s'inscrit dans un contexte difficile, car la crise sanitaire entraîne une baisse des recettes municipales. Heureusement la situation économique de la commune est saine et la dette maîtrisée. Cependant, la prudence reste de mise. Pragmatiques, les élus tiendront leurs engagements, mais en programmant les investissements sur un plan pluri-annuel.

3 QUESTIONS À TONY TRIJOULET,
1ER ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES

« Il faut tenir le cap »

1 Dans quelles proportions la crise impacte-t-elle le budget de la commune ?

« On ne le sait pas encore : la situation sanitaire reste incertaine. Cependant, si l'été se déroule sans alerte, que le marché et les réservations sur la commune fonctionnent à plein, nous parviendrons à sauver l'essentiel. »

2 Quelle est la situation financière de la Ville ?

« La dette contractée par nos prédécesseurs court toujours et représente une dépense annuelle et incompressible de près de 600 000 euros, soit un des plus gros postes de dépense de la commune.
Fort heureusement, les principes de gestion que nous avons appliqués jusqu'ici ont permis de dégager un excédent de 1,6 millions d'euros en 2019. La Ville a donc bénéficié d'une trésorerie suffisante pour mener à bien les projets programmés sur le premier semestre, comme la tranche 8 du lotissement des Pins de l'Océan, dont les 45 lots seront bientôt vendus : une recette bienvenue pour la commune !
Cette situation saine nous permet, pour la 7ème année consécutive, de ne pas augmenter les impôts tout en poursuivant les investissements pour la qualité de vie et le niveau de service proposé aux habitants. »

3 Justement, dans ce contexte très contraint, quels sont les investissements réalisables ?

« Dans cette actualité bousculée, il faut tenir le cap. Il serait irresponsable de faire de grandes dépenses. Aussi, nous avons repoussé le projet de la salle Sirognet à Montalivet et les travaux de la salle polyvalente. Nous déciderons de leur reprise éventuelle après la saison quand nous aurons une vision plus claire de nos recettes.
Cela n'exclut pas la poursuite de certains autres travaux. Il faut qu'on puisse continuer à faire vivre la commune au quotidien. La construction de la classe supplémentaire est d'ores et déjà réalisée, c'était indispensable ! Aussi, en fonction des rentrées financières, le maire a donné comme objectif de commencer un programme pluriannuel de réfection des routes communales. Élaborer un budget, c'est faire des choix : nous donnerons la priorité aux investissements les plus pertinents. »

Les grands chiffres du budget 2020 :

Le saviez-vous ?

Le conseil municipal vote chaque année **un budget équilibré** qui comporte deux parties distinctes : la section de fonctionnement dans laquelle sont inscrites les dépenses et recettes qui permettent à la collectivité d'assurer la gestion courante et la section d'investissement dans laquelle sont chiffrés les nouveaux projets d'équipements.

Budget principal 2020

8 237 015 €
pour **le fonctionnement** de la commune

5 519 315 €
pour **l'investissement** de la commune

Budgets annexes

5 300 240 €
pour la section **fonctionnement**

3 511 441 €
pour la section **investissement**

Impôts locaux

- Taxe **d'habitation*** : 9.19 %
- Taxe sur **le foncier bâti*** : 14.36 %
- Taxe sur **le foncier non bâti*** : 37.25 %

*Inchangé depuis 2014

La commune a obtenu le label « Station Classée de tourisme »

Depuis le 20 juillet dernier, Vendays-Montalivet est officiellement une « Station Classée de tourisme ». Cette distinction s'ajoute à celle de « commune touristique », obtenue en 2016 et confirme que la station est une destination d'excellence. Ce classement offre, en outre, de nombreux avantages, profitables aussi à tous les acteurs touristiques de la commune.

« *On a reçu l'arrêté définitif du classement le 20 Juillet. C'est une excellente nouvelle qui reconnaît et récompense le travail effectué et celui de tous les acteurs de la commune : commerçants, restaurateurs, associations, artisans, agents de la commune et tous les professionnels du tourisme.* » souligne Tony Trijoulet, premier adjoint délégué à la gestion de la station balnéaire. « *En 2014, quand nous avons débuté le mandat, nous n'étions pas Station Classée, bien évidemment, mais nous n'étions même pas commune touristique. Nous avons entrepris de redresser la situation en dynamisant la station. Après un minutieux travail pour constituer des dossiers exemplaires, nous avons obtenu, en 2016, le classement de Vendays-Montalivet en commune touristique. Nous avons poursuivi nos efforts et mis en avant nos atouts : les animations de rue, les infrastructures comme le skatepark ou la salle culturelle, notre programme culturel et de découvertes sportives entièrement gratuits. Résultat, Vendays-Montalivet est maintenant « Station Classée de tourisme* » : une reconnaissance officielle qui, en quelque sorte, fait passer notre commune en première division du tourisme ! ».

Un rayonnement touristique qui reconnaît le travail accompli par tous les acteurs

Ce label accorde des avantages supplémentaires. Il permet notamment de rétablir l'équilibre dans le cadre de l'intercommunalité. Egalement, le rayonnement et les moyens supplémentaires qu'il offre sont, indirectement, une bonne nouvelle pour toute la commune : dans un contexte de crise économique, ce classement peut se traduire par des aides supplémentaires ou spécifiques de l'Etat.

Le mot du Maire
Pierre Bournel

« C'est une reconnaissance des efforts entrepris »

« Depuis 6 ans, notre volonté est de faire valoir un tourisme de qualité, en harmonie avec les espaces verts et nos paysages naturels. Vendays-Montalivet fait aujourd'hui partie des stations classées de tourisme : c'est une reconnaissance des efforts entrepris par tous les acteurs de la commune pour accroître et diversifier nos hébergements et animations touristiques à l'année. Au fil des ans, la ville est devenue une destination incontournable dans le paysage local et national. Cette nouvelle reconnaissance est le présage d'un très bel avenir touristique pour notre commune.»

Vendays-Montalivet : **pour que la vie continue...**

Étendre le portage des repas auprès des plus âgés, fabriquer des masques, organiser la solidarité : à l'heure du confinement, les services de la Ville se sont d'abord mobilisés pour les plus vulnérables. Mais ils se sont aussi battus pour permettre la réouverture des plages, des sentiers forestiers, de l'école, du marché. Et permettre ainsi à la vie de continuer dans les meilleures conditions possibles.

Sidonio de Matos,
boucherie de Matos

« La mairie a tout fait pour qu'on puisse travailler »

« Dès le premier jour du confinement, la mairie a demandé une autorisation d'ouverture pour le marché auprès de la préfecture. Très vite, les services de la Ville ont mis en place un sens de circulation, des barrières pour limiter le nombre de personnes sur place et des panneaux pour rappeler les consignes sanitaires. Ils ont été très efficaces ! Du coup, j'ai pu continuer à travailler, mais différemment. Les clients ont joué le jeu, ils ne venaient qu'une fois par semaine et personne ne restait flâner entre les étals. Ils ont pris l'habitude de passer leurs commandes en amont pour limiter leur temps sur place. Ils se sont montrés très disciplinés ! »

Nicole Lable,
retraitée

« J'avais envie de me sentir utile »

« Quand j'ai appris que la mairie cherchait des bénévoles pour fabriquer des masques, j'ai tout de suite répondu à l'appel et je me suis inscrite pour couper des tissus. Les services de la Ville nous ont fourni des draps et au départ, j'ai travaillé avec d'autres personnes dans la salle du Conseil, puis chez moi. Ça m'a permis de sortir un peu pendant le confinement. J'ai œuvré pendant une bonne semaine à un rythme soutenu et ça m'a fait plaisir d'aider ! S'il fallait recommencer, je le referais avec joie ! »

« De nombreux habitants se sont manifestés spontanément »

Françoise Papillon, adjointe au maire et déléguée au social

« *La crise sanitaire a mis notre quotidien à rude épreuve, mais elle a aussi permis un formidable élan de solidarité. De nombreux habitants se sont manifestés spontanément pour nous proposer de l'aide* », assure Françoise Papillon, adjointe au maire et déléguée au social. « *Et je tiens également à saluer la réactivité des Restos du Cœur. Les bénévoles sont venus dès le mois de mars pour assurer la distribution alimentaire.* »

1 600 masques fabriqués par des bénévoles

Face à l'urgence, les services du CCAS ont, dès les premiers jours du confinement, étendu le portage des repas sur le week-end. « *Les équipes ont également appelé les personnes les plus âgées de la commune pour prendre des nouvelles et cibler les besoins particuliers. Ici, nous sommes à la campagne et les gens font attention les uns aux autres. Les familles et les voisins veillaient aussi sur leurs séniors et je suis heureuse de voir que tout s'est bien passé* », se réjouit l'élue.

Soucieux de protéger les aînés, les services de la Ville se sont lancés dans la production de masques en tissus au mois d'avril. Sous la houlette de Françoise Papillon et des conseillères municipales Irène Dzalian et Sophie Bouchez, une trentaine de couturières bénévoles ont coupé, cousu et emballé 1 600 masques. Ils ont ensuite été distribués aux personnes de plus de 75 ans, par les policiers municipaux.

Sur le pont pour accueillir les élèves

Nettoyage des murs extérieurs, balisage de l'entrée de l'école, réaménagement de la cantine… « *Nous nous sommes également mobilisés pour permettre le retour des élèves en toute sécurité* », explique Chloé Peyruse, déléguées aux affaires scolaires et à la jeunesse. Avant la rentrée du 12 mai dernier, les services de la Ville ont ainsi procédé à une désinfection soigneuse des locaux. Les équipes ont mis en place un sens de circulation vers les salles. Chaque jour, un agent municipal était présent pour désinfecter les sanitaires et les salles de classe après la récréation.

« Il a fallu agir pour rouvrir les plages »

Pour obtenir la réouverture des plages et des forêts, la Ville est aussi montée au créneau. « *Nos plages sont immenses et les distances sociales sont faciles à respecter. Pourtant, pour permettre aux gens d'aller se promener dans la nature ou de faire du surf, il a fallu se battre !* », se souvient Tony Trijoulet, premier adjoint chargé de la station de Montalivet, des finances et du personnel. Alliée avec Lacanau et d'autres communes du littoral, Vendays-Montalivet n'a rien lâché et a fini par obtenir gain de cause.

Jean-Marc Rodriguez,
président de l'association des commerçants de Vendays-Montalivet

« Il faut rester positif et saluer l'action de la Ville »

« La municipalité a aidé les commerçants à travers différentes mesures. Vendays-Montalivet a été l'une des premières communes à ouvrir son marché. À la fin du confinement, les services de la Ville ont réaménagé la plage. La Ville a aussi permis l'ouverture de la rue piétonne avec trois semaines d'avance pour installer une signalétique. Depuis quelques temps, on voit les gens revenir, les commerces sont presque tous ouverts, le camping a des réservations. Nous devons former le personnel, nettoyer les sanitaires plus souvent... mais au moins, on travaille, et on sent un élan de solidarité. Il faut rester positif ! »

Bernadette Baleix,
couturière retraitée

« Participer à l'effort commun, c'est un devoir »

« Une de mes cousines travaille à la mairie. Quand elle m'a appelée pour savoir si j'étais partante pour confectionner des masques, je n'ai pas hésité. J'ai été très heureuse que la municipalité me sollicite pour aider les plus vulnérables. Car pendant la pandémie, participer à l'effort commun, c'est normal, c'est même un devoir. J'ai travaillé à mon rythme et j'ai fait 174 masques. Mais j'en ai confectionné également pour mes amis, mes voisins, mes connaissances. En tout, 600 masques sont nés entre mes mains. Et je les ai faits de bon cœur ! »

Un été si particulier

Face à l'interdiction gouvernementale des rassemblements de plus de 5 000 personnes, l'été sur la station balnéaire est forcément différent. « *Les restaurants et les terrasses fonctionnent, mais nous ne pouvons pas organiser les spectacles de rue qui animent chaque été la rue piétonne. Les expositions sont interdites ainsi que les vide-greniers. Nous ne pouvons pas non plus organiser les feux d'artifice des 14 juillet et 15 août, car chez nous, ils rassemblent beaucoup plus que 5 000 personnes* », constate Tony Trijoulet.

À vos baskets !

Reste quand même la possibilité de bouger et de faire du sport. La municipalité a pu malgré tout relancer les activités de Cap 33, menées en partenariat avec le Département et les associations de la commune. Au programme : Beach volley, Beach tennis, surf, badminton, yoga, marche nordique, tennis de table... À pratiquer sous forme de stages découvertes ou de tournois conviviaux. C'est gratuit, c'est varié et c'est autorisé ! Alors, à vos baskets !

RENSEIGNEMENTS

Cabane Cap 33 – Plage Nord
de 10h-13h/15h-20h

06 81 66 36 07

12 et 13 septembre : le Monta Car Old School reprend la route

La 4ème édition du Monta Car Old School, soutenue financièrement par la municipalité, était programmée à l'origine en mai, et a bien failli succomber au coronavirus. Mais l'équipe de copains à l'origine du Monta Car Old School a tenu bon et donne rendez-vous le samedi 12 et le dimanche 13 septembre aux amateurs de belles mécaniques et de carrosseries rutilantes. Défilés automobiles, stands d'objets et de fripes vintages prendront place dans l'avenue de Montalivet, ponctués par des concerts en fin de journée. Manu Lanvin et ses bluesmen ont dit « oui » au Monta Car et seront sur scène le 12 septembre !

RENSEIGNEMENTS

montacaroldschool@gmail.com
Monta Car Old School

Bande Dessinée en Médoc a dû annuler les 16ème Estivales de la BD !

« Pour l'année de la BD 2020, le COVID-19 s'est présenté sans être invité. Le plateau prévu en 2020 est reconduit en 2021. Et toujours sous la présidence d'Annabel, dont l'affiche vous est présentée. Elle ne sera jamais imprimée à la date 2020, bien que certains collectionneurs nous aient demandé un tirage spécial ! Un collector ? À voir !

En attendant 2021, venez nous retrouver lors de ces conférences BD, suivies généralement d'un repas convivial pris avec les auteurs.»

Le président, Jacques Pavot

RENSEIGNEMENTS

bdmedoc33@gmail.com
Bdm33
06 09 72 55 24
06 83 49 04 86

L'association de protection des chats de Montalivet a besoin de votre aide !

Après avoir stérilisé 95 % des chats errants du CHM, Mme Boutet, Présidente de l'association, lutte contre la prolifération des chats sauvages et souhaite étendre son activité à la commune de Montalivet. Pour cela, vous pouvez la soutenir et l'aider dans son action en prévenant dès que vous apercevez de façon récurrente un chat errant près de chez vous. Si vous souhaitez, vous pouvez vous impliquer davantage en participant à leur capture et aux stérilisations chez le vétérinaire. Toute aide financière est également bienvenue. Sur demande, un reçu de défiscalisation à titre de don vous sera délivré.

RENSEIGNEMENTS

APDC – Mme Boutet
06 76 44 72 53
06 30 93 44 82

CÔTÉ DANSES, la danse 100 % plaisir pour enfants et adultes

L'association CÔTÉ DANSES et sa professeur de danse classique Alexandra PETIT vous informent de la reprise :

- Des cours de danse classique le mardi 8 septembre 2020
- De l'atelier Découverte Danses Diverses (3D) le vendredi 11 septembre 2020

Deux cours d'essais offerts.

RENSEIGNEMENTS

cote-danses@hotmail.com

Reprise !

L'astronomie club médocain reprend progressivement son activité.

Néanmoins les mesures de sécurité sanitaires seront respectées au moins jusqu'en septembre.

Les masques et gants seront obligatoires pour l'observation au télescope, le club s'adaptera selon les directives du moment.

L'activité va donc se poursuivre tous les jeudis matin de 10h00 à 11h00 au club, juillet et août uniquement dans le cadre du programme CAP33, masque conseillé pour les plus fragiles.

Tous les vendredis soirs à la tombée de la nuit et si la météo le permet le club sera ouvert pour les observations de la voute céleste.

N'hésitez pas à vous renseigner avant de vous déplacer.

RENSEIGNEMENTS

www.astronomieclubmedocain.fr 06 95 55 05 51

Los Tradinaires fait vivre le gascon médocain

Avec son groupe des Tradinaires*, fondé en 1979 par Soeurette Allard et d'autres amoureux de langue locale, Régine Ardilley faire revivre le gascon d'antan, celui de nos aïeux médocains. L'association qu'elle préside depuis 18 ans en est déjà à son troisième recueil** et organise tous les mercredis à Vendays, dans la salle amitié et loisirs, deux ateliers : l'un est consacré à l'écriture, l'autre au parlé du gascon médocain (qui fait partie de la grande famille de l'occitan). Locuteurs et simples amateurs, peuvent aussi écouter les émissions de Los Tradinaires sur la radio Aqui (aquifm.fr). À la belle saison, le groupe fort de 25 adhérents, propose des conférences sur le patrimoine et un concert en langue gasconne ou minoritaire (basque, provençal...). Cet été, cependant, les conditions sanitaires ne permettront pas à Los Tradinaires de programmer leurs habituels rendez-vous culturels. Renseignements à prendre auprès de la présidente.

**Les tradinaires : en médoc, los tradinaires sont de petites résurgences d'eau douce que l'on trouve parfois au pied des dunes.*
***Cabirolar los mÔts (textes et poésies) Espècias... de medoc ! (un livret sur la flore médoquine).*
A ma hinèstra (textes et poésies de Soeurette Allard).

RENSEIGNEMENTS

Los Tradinaires
regine.ardilley@orange.fr
06 32 40 82 09

Liste « Ensemble Continuons »

La liste « Ensemble Continuons » menée par Pierre Bournel remercie les 905 électeurs représentants 67,99 % des votes exprimés qui se sont reconnus sur notre projet. Ce résultat incontestable et incontesté récompense le travail accompli pour la commune.

Nul doute que le résultat aurait été encore plus massif sans l'impact de la crise sanitaire. Malgré tout, nous réalisons plus du double des voix de nos adversaires. Cela nous permet d'obtenir 16 sièges au conseil municipal, 3 sièges sur trois à la Communauté de communes et aurait pu nous attribuer la totalité des postes des commissions municipales. Notre choix a été de permettre à l'opposition de siéger dans ces commissions.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que dans notre campagne, nous nous en sommes tenus aux faits et aux chiffres. Sur aucun de nos documents, ou de nos sites, vous n'avez pu trouver d'attaques personnelles ou de calomnies. Nous nous en sommes tenus à vous présenter notre bilan et à vous proposer notre projet.

En revanche, nos adversaires ont mené une communication délétère. On peut être déçu qu'un jeune candidat ait choisi l'option d'une campagne basée sur l'invective, le mensonge et des méthodes d'un autre temps. Faute de projet et d'arguments concrets, nos opposants ont tenté de mettre le doute sur des actes budgétaires. Pour exemple, l'annonce en dernière minute que la reprise des excédents des budgets annexes était interdite alors qu'elle est de règle et d'ailleurs pratiquée depuis 1995.

Nos électeurs ont eu d'autant plus de mérite d'avoir fait preuve de lucidité.

La compréhension du budget n'est d'ailleurs pas le point fort de notre opposant. Il l'a démontré tout au long de la campagne, en faisant des erreurs que nous rectifierons, et poursuit dans cette voie en votant à priori et en bloc à la fois contre les comptes administratifs et les comptes de gestion (ceux de l'état), pourtant identiques, allant ainsi jusqu'à douter du sérieux du trésorier public et sans justification.

En votant contre le budget primitif 2020 là aussi, sans explications et sans argumentation, il vote contre tous les crédits indispensables au financement des actions à venir, il s'oppose ainsi, par principe et sans nuance à tous les projets de l'année, toutes les subventions, tous les investissements, toutes les actions que vous attendez.

La vie démocratique organise et permet la discussion, le débat d'idée, le partage des projets. Elle permet à celles et ceux qui le souhaitent d'adopter, le temps de la campagne passée, des positions constructives dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants. En s'opposant par principe, en ne donnant aucune explication sur ses votes, et refusant de fait le dialogue, nos opposants nous livre ainsi leur conception étroite de leur rôle.

Nous sommes pour notre part résolument au service de tous et désireux de poursuivre notre engagement dans un contexte apaisé et bienveillant.

Liste « Ensemble Continuons »

Liste « Vendays Montalivet Passions »

Au nom de la liste Vendays-Montalivet Passions, nous remercions l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance.

Avec une abstention record, sur 10 habitants de Vendays-Montalivet, 6 ne se sont pas exprimés pour la liste majoritaire. Une alternative est née et nous serons au rendez-vous.

Avec la crise COVID, un grand MERCI à celles et ceux qui ont œuvré au quotidien auprès des personnes fragiles et qui ont maintenu les différents services, publics comme privés ; leur dévouement appelle le respect et la vigilance de tous.

Une vie différente doit reprendre et la saison estivale se profile, nous vous espérons nombreux. En suivant les recommandations sanitaires, soutenons commerçants, artisans et professionnels du tourisme.

Soucieux de travailler pour l'ensemble des habitants, nous ne nous considèrerons pas comme un groupe d'opposition, l'intérêt général de notre commune sera toujours notre guide. Au travail dans les différentes commissions, nous serons présents à vos côtés pour apporter un regard nouveau sur la politique locale.

Engagés dans une gestion claire et transparente, nous défendrons vos idées, vos projets, votre désir d'avenir.

Ainsi, via notre adresse mail vendaysmontalivetpassions@gmail.com vous pourrez nous interroger durant ce mandat sur nos différentes actions, fidèles à notre promesse de campagne sur une démocratie participative et une communication ouverte.

Plus que jamais à vos côtés, notre engagement peut devenir le vôtre...

Mmes Bahain et Guesdon, M. Dassé.

Liste « Vendays Montalivet Passions »

DÉCÈS

- **Jacqueline, Ginette FEBVRE** décédée le 1 janvier 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 87 ans
- **Renée, Christiane HUGUET** veuve de Roger, Guy HUET, décédée le 14 janvier 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 80 ans
- **Jean, Paul GARBAIL** époux de Marie-Josée ZABALA décédé le 13 janvier 2020 à BORDEAUX (Gironde) à l'âge de 77 ans
- **Luc, Jules, Stanislas, Marie GADESAUDES** veuf de Claudette, Michèle PIOCHAUD décédé le 29 janvier 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 80 ans
- **Louise BORDEAUX** veuve de Francis, Elie BOURIETTE le 25 janvier 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 90 ans
- **Jean, Emile BLANCARD** décédé le 26 janvier 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 87 ans
- **Willy Frédéric LAMBERT** époux de Caroline Marie SÉGURET décédé le 5 février 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 47 ans
- **Raymond Max LAFFITTE** époux de Françoise Marie CARDIN décédé le 7 février 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 85 ans
- **Jean-Marie ANDRON** décédé le 17 février 2020 à BORDEAUX (Gironde) à l'âge de 64 ans
- **Jean Marie VERT** époux de Lucie TOURNADRE décédé le 6 mars 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 94 ans
- **Jacqueline Simone MARAILHAC** veuve de Christian René SARRAILH décédée le 11 mars 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 86 ans
- **Pierre LESPINASSE** époux de Pierrette MARMIÉ décédé le 28 février 2020 à PESSAC (Gironde) à l'âge de 79 ans
- **Michel Maurice FOUQUET** époux de Fernande LALANDE décédé le 15 avril 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 82 ans
- **Sylvie VIRGILE** décédée le 1 avril 2020 à PAUILLAC (Gironde) à l'âge de 42 ans
- **François Maurice ALISSANT** veuf de Carole INGORYK décédé le 7 mai 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 91 ans
- **Catherine, Paulette ROQUES** épouse de Franc, Henry SUBIRADE décédée le 8 mai 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 84 ans
- **Christian, Henri THÈZE** décédé le 7 mai 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 82 ans
- **Annick, Anne, Yvonne PRIGENT** veuve de Stanislas TOUBOULIC décédée le 30 mai 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 91 ans
- **Natividad CEBRECOS** épouse de Vicente GARCES décédée le 13 juin 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 88 ans
- **Marie BOURNAC** veuve de Robert PION décédée le 30 juin 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 95 ans
- **Valérie Isabelle PALLAS** épouse de Max Marcel BILLER décédée le 5 juillet 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 51 ans
- **Marie FUENTÈS** épouse de Jean Lucien BEIGNET décédée le 4 juillet 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 86 ans

MARIAGES

- **Joël MARTHIENS et Caroline, Fatima EL ASSRY** le 13 mars 2020
- **Jean Marcel François BLANC et Claudette, Marthe, Victorine RAUTUREAU** le 20 juin 2020
- **Eric Thierry Marie CROSSON et Carol Michèle Scarlett CRENN** le 30 juin 2020
- **Guillaume Arnold Marcel Eric GLAUSER et Elodie, Laetitia, Marie SIRVAIN** le 4 juillet 2020
- **Yander CHIVAZ SÁNCHEZ et Virginie Marie-Laure COUSTET** le 18 juillet 2020

NAISSANCES

- **Lenna WATTIER** née le 21 janvier 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Louis, Joseph, Jean MARQUE** né le 16 janvier à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Eloan, Théo PERRIN** né le 24 février 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Sacha, Heimata PONZO** né le 5 mai 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Timéo MOUTIC** né le 9 avril 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Margot LAVIGNE BRUNET** née le 6 juillet 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)
- **Aimé, Christian, Gildas OUVRARD** né le 7 juillet 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde)

LES BORNES ÉCO-MÉGOT :
PLUS QUE DE SIMPLES CENDRIERS

DÉVELOPPEMENT DURABLE : VENDAYS-MONTALIVET S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

Premier objectif : Vendays-Montalivet « Commune Zéro mégots »

Le saviez-vous ? Le mégot n'est pas uniquement un déchet visuel en fibres plastiques, il est aussi classé déchet dangereux et les 2 500 substances toxiques qu'il recèle doivent être valorisées spécifiquement.

Ainsi, les mégots collectés par la société ÉcoMégot sont recyclés afin de ne plus avoir d'impact négatif sur l'environnement.

EN CHIFFRES

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site : ecomegot.com ou regarder cette vidéo en flashant le QR Code ci-contre avec votre smartphone.